

Réunion GT 5 - jeudi 28 janvier

Présents

Marlene Delhaye : coordinatrice, Aix Marseille Univ - marlene.delhaye@univ-amu.fr

Karim Belghit : Univ Bretagne Sud - karim.belghit@univ-ubs.fr

Laurence Farhi : Hal-INRIA, dev applications Bib2hal, haltools - laurence.farhi@inria.fr

Bernadette Du Peuple : Cirad de Montpellier

Hélène Jouguet : Univ Orleans - helene.jouguet@univ-orleans.fr

Cécile Laube : UMR Triangle - cecile.laube@ens-lyon.fr

Ordre du jour

- Un manuel de l'administrateur est prévu, mais nous n'en savons pas plus. Dans un premier temps, nous pouvons lister nos attentes (besoins, difficultés rencontrées). Notons qu'un mode d'emploi pour l'administration d'un portail HAL a été envoyé à la liste halinfo par Agnès Magron du CCSD sous la forme d'un fichier pdf le 27/01.
- Quel est le rôle de l'administrateur ?
 - Travail sur les référentiels
 - Requêtes API
 - Création et mise en forme des collections (CSS)
 - Statistiques
 - Distinguer ce qui relève du chercheur (renseigner un socle minimum de métadonnées) de ce qui pourrait relever du professionnel de l'IST (compléter les affiliations, vérifier les données), dans l'objectif d'alléger la saisie pour le chercheur
 - Y a-t-il des fonctionnalités auxquelles les administrateurs devraient pouvoir avoir accès (paramétrage de l'IdHal ou du CV par exemple) ?
 - Modération pour les portails LocHal
 - Coordination des référents structure et des gestionnaires de collection : état des lieux de l'existant. Problème : pas de liste
- Par quel bout prendre l'administration d'un portail selon vous ?
- Le partage de certains tickets sur la liste est une pratique qui se développe : à mettre en avant pour les questions qui peuvent intéresser tout le monde ?
- Le [partage de certaines requêtes API sur Bibliopédia](#) ne semble pas trouver beaucoup d'écho : communication à prévoir auprès de personnes potentiellement intéressées ? à enrichir par des exemples d'usages concrets ?

- Question des "bonnes pratiques" d'utilisation et de saisie des métadonnées bibliographiques (sur la qualité minimale des données biblio, au-delà de la question des référentiels). Cette réflexion (qui pourrait déboucher sur un état de lieux des pratiques les plus acceptées, également sur la question du choix des types de documents) serait utile pour les *référents structures* qui peuvent modifier/harmoniser les métadonnées biblio pour leur laboratoire (au contraire des seuls *gestionnaires de collection* qui ne peuvent que "tamponner" ou "détamponner" les ressources).

Compte-rendu

Manuel : Administrer un portail HAL du CCSD

Le CCSD nous a fait parvenir la veille de la réunion une documentation « Administrer un portail HAL ». Les membres du groupe n'ayant pas tous pu en prendre connaissance, ce point est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Une remarque sur la forme cependant : le format pdf semble peu adapté pour ce type de document, une documentation plus collaborative de type wiki serait souhaitée, ou a minima une version html avec un moteur de recherche interne.

Quel est le rôle de l'administrateur ?

Les référentiels

Le groupe s'accorde sur la nécessité pour les administrateurs de disposer d'un système de notification pour être informés de toutes les modifications au niveau du référentiel pour les structures qui les concernent.

Il a été demandé au support si on pouvait avoir des flux RSS sur Auréhal. A priori cela n'est pas possible, mais la question vaut le coup d'être reposée au CCSD, vu l'importance de cette fonctionnalité pour les administrateurs (flux RSS, abonnement, ...).

Les requêtes API

La mise en place d'une bibliothèque de requête serait un service très utile aux administrateurs, les novices auraient des outils pour débiter et les expérimentés y trouveraient des possibilités de requêtes non connues ; ill serait très utile aux administrateurs de référentiels également.

Cet outil devrait avoir des options de tri : pour classer les requêtes, les champs interrogés etc.

Il devrait comprendre des exemples d'usage des requêtes en contexte.

A savoir : tout n'est pas possible par requête, par exemple pour récupérer la liste des structures non valides d'une collection, il faut faire un export xml/tei puis une requête xpath dans le fichier xml.

Cette bibliothèque de requête aurait toute sa place sur un wiki : chacun pourrait l'alimenter, et le CCSD pourrait le cas échéant les corriger ; le CCSD aurait proposé d'héberger un wiki de ce type : MD se renseigne.

En attendant, il est toujours possible de lister ses requêtes sur Bibliopedia :

<http://bibliopedia.fr/wiki/AdminHAL>

Quelques liens avec des documentations/ppt sur les API :

- <http://aramis.resinfo.org/wiki/doku.php?id=ateliers:halv3> : journée de présentation au réseau ARAMIS des API de HAL
- <http://liris.cnrs.fr/francoise.conil/atelier-hal-v3/>
- <http://blog.ccsd.cnrs.fr/2015/06/fonctionnalites-avancees-et-administration-de-portail-l-e-support-de-la-formation/> diapo 27 à 36

La gestion des utilisateurs dans HAL

Il existe 3 rôles dans HAL avec des droits spécifiques :

- Administrateur de portail
- Référent structure
- Gestionnaire de collection

Il faudrait que les administrateurs aient une information précise sur ces rôles, sur les droits afférents, sur les tâches et règles de « bonne conduite » dans HAL, et ce dès la mise en place du portail.

Les administrateurs ne connaissent pas forcément la liste des référents structures ou des gestionnaires de collection rattachés à leur périmètre, ce qui ne facilite pas l'administration d'un portail ; la recherche manuelle de ces informations dans HAL (ce que chacun fait de manière empirique) est chronophage.

Le groupe évoque la nécessité d'avoir une sorte de « cartographie », qui serait fournie à l'administrateur à l'ouverture de son portail : cartographie de tous les intervenants référents dans le périmètre de son portail.

Remarque pour le groupe « halshs-lyon » (groupe de personnes qui travaillent avec HAL dans les structures lyonnaises SHS) : certains référents structures travaillent sur les données et doivent envoyer leurs demandes de modifs soit à leur admin de portail soit au CCSD directement car n'ont pas les droits.

Exemple des revues non valides (<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/index>) à fusionner, corriger etc.

Discussion sur les profils et compétences autour des rôles dans HAL

Il semble que les profils des personnes intervenant dans HAL soient très divers, et que le partage des tâches sur les rôles soit très disparate d'un établissement à l'autre.

La connaissance des API, de SOLR et des syntaxes de requête semble recommandée pour pouvoir administrer un portail, alors que des connaissances documentaires (gestion de métadonnées) sont plutôt du domaine du référent structure.

Le CCSD organise des formations sur les requêtes via les API, il est conseillé de les suivre ; il est souhaitable que le CCSD maintienne et peut être augmente ces formations. Une meilleure communication (sur le blog du CCSD par exemple, et pas uniquement sur les listes internes du CNRS) sur ces formations est nécessaire.

Discussion sur le périmètre des droits

Les référents structures doivent passer par un administrateur pour avoir la possibilité de fusionner, supprimer etc. Il nous semble anormal que les référents structures ne puissent le faire directement.

Il y a visiblement un décalage entre les droits attachés aux rôles dans HAL et leur profil de compétence attendu : les missions du référent structure sont d'ordre documentaire (et, dans les faits, ce sont souvent des documentalistes qui endossent ce rôle), or il ne peut intervenir par exemple sur le dédoublement, ce qui résulte en de nombreuses demandes de modifications au support : le CCSD étant notoirement sous doté en ressources humaines, une évolution des droits attribués aux référents structure pourrait alléger la charge de travail reposant sur le support.

La gestion des collections

Lorsqu'une collection est créée directement par le CCSD dans le périmètre d'un portail, l'administrateur du portail n'en est pas informé. Cela nous ramène à la nécessité d'avoir une cartographie de son espace administré sur HAL.

La modération

On demande si certains administrateurs font de la modération : certains oui d'autres non, c'est le cas notamment les administrateurs de portails Lochal (portails qui ont des types de document/métadonnées spécifiques non remontés dans HAL générique)

Le dédoublement

Il manque le module d'aide au dédoublement des publications qui existait dans HAL avant la V3 ?

Les statistiques

La documentation disponible n'est pas suffisamment détaillée ; questions et étonnements du groupe sur les volumes de consultations affichés dans le module stats (sur-évaluation générale, fortes consultations depuis la Chine inexplicables).

Le groupe souhaite avoir des informations plus claires sur le fonctionnement du module statistiques ; la réponse apportée par le support (*la V2 ne prenait en compte les statistiques de téléchargement que depuis HAL, alors que la V3 prend en compte les statistiques de téléchargement depuis n'importe où (google scholar, etc...)*) n'est pas suffisante.

A savoir : Pour avoir les stats complètes sur une année civile, il faut faire sa requête du 31/12 de l'année n-1 au 31/12 de l'année n, sinon on perd le mois de janvier.

Question sur les délais de traitement des actions sur HAL par le moteur d'indexation

Il y a manifestement des délais entre les actions effectuées et leur visibilité dans HAL (quand on ajoute une référence, quand on fait une modification dans Auréhal...) : les administrateurs souhaitent avoir accès à ces informations sur les délais d'indexation pour chacun des processus pour comprendre le fonctionnement de HAL.

Questions diverses de fin de séance :

De nombreuses pratiques se sont imposées aux administrateurs et référents sans jamais être écrites quelquepart ni validées : par exemple pour la saisie des métadonnées biblio, le choix du type de document (où mettre les notes de lecture ?). Un « guide des bonnes pratiques » permettrait d'aider les administrateurs et les référents structures débutants et de repérer les manques (par exemple les proceedings mis dans les directions d'ouvrage faute de mieux) à faire remonter au CCSD..

Certains types de documents existent en tant qu'annexe mais pas en type de document (par exemple affiche) : pourquoi ?

A savoir : il est possible de saisir les couvertures d'ouvrage en vignette (choisir annexe de type figure image) ; elles apparaîtront alors dans les résultats de requêtes mais aussi dans le CV etc. pour illustrer le document déposé.

Il serait également intéressant de savoir quelles sont les métadonnées spécifiques demandées par les portails LocHal : si un grand nombre de portails les demande, autant les faire remonter au niveau de HAL général, pour tout le monde.

Bac à sable

Il en existe 2 (info à mettre dans le manuel de l'admin)

<https://halv3-preprod.archives-ouvertes.fr/>

<https://aurehal-preprod.archives-ouvertes.fr/>

A suivre

Pour le 5 février : terminer le CR

Pour la prochaine réunion : lire le manuel du CCSD et apporter nos remarques.

Prochaine réunion du groupe : jeudi 25 février à 9h